

## AVIS DE PUBLICATION

**PROJET DE FERMETURE D'UNE SECTION DE LIGNE  
DU RESEAU FERRE NATIONAL**

Depuis 2017, la section de la ligne ferroviaire 904000 dite « de Peyrieu à Virieu le Grand » du PK 97+835 à 119+670 ne reçoit plus aucun trafic.

SNCF RÉSEAU a procédé à un examen de la situation de cette section de ligne, notamment du point de vue de l'analyse socio-économique du territoire, de l'évolution des besoins de déplacement, des caractéristiques techniques des infrastructures concernées et des perspectives d'une nouvelle utilisation de cette section de ligne pour des circulations ferroviaires. Au regard de l'efficacité de la dépense publique, cet examen n'a pas fait apparaître de telles perspectives.

La Communauté de Communes du Bugey Sud a délibéré dans le sens d'une reconversion des emprises ferroviaires délaissées dans le cadre de l'aménagement d'une voie verte entre Peyrieu et Virieu le Grand (Ain).

L'absence d'avenir pour le transport ferroviaire et l'existence d'un projet de mobilité douce porté par la collectivités locale, conduisent SNCF RÉSEAU à envisager la fermeture de cette section de la ligne n°904000 entre les points kilométriques cités, en application des dispositions de l'article 22 du décret n°97-444 du 5 mai 1997 modifié relatif aux missions et aux statuts de SNCF RÉSEAU.

Conformément à ce décret, la Région Auvergne Rhône, autorité organisatrice des transports ferroviaires régionaux, a été saisie de ce projet pour avis.

En application des dispositions du décret précité, **SNCF RÉSEAU publie le présent avis à l'intention des entreprises ferroviaires, des gestionnaires d'infrastructure de réseaux raccordés au réseau ferré national ou embranchés. Ces entreprises et gestionnaires peuvent faire connaître leurs observations éventuelles sur ce projet de fermeture, dans un délai de trois mois à compter de la parution du présent avis. Ces observations doivent être adressées à Marc LEROUGE (marc.lerouge@reseau.sncf.fr) de SNCF RÉSEAU qui pourra délivrer toute information complémentaire sur ce projet.**

**Observations éventuelles à transmettre à SNCF RÉSEAU avant le : 7 juin 2024**